

## DEMANDE D'ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE INDUSTRIEL

Au : Directeur général

Date : \_\_\_\_\_

Association canadienne des entrepreneurs en couverture  
2430 Prom. Don Reid, Bureau 100  
Ottawa ON K1H 1E1  
Tel: (613) 232-6724  
courriel: [crca@roofingcanada.com](mailto:crca@roofingcanada.com)

Le (la) soussigné (e), par la présente, fait une demande pour devenir un membre industriel de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture. Le (la) soussigné (e) reconnaît que l'acceptation de la présente demande d'adhésion doit être approuvée par le Conseil d'administration de l'association.

***Membre industriel : La qualité de membre industriel est limitée à une PERSONNE intéressée à la documentation de l'association se rapportant à l'industrie. Ce membre aura droit à tous les privilèges accordés aux membres de l'association, sauf celui d'occuper un poste élu, et de plus ce membre industriel sera assujéti aux dispositions des règlements de l'association. Un membre industriel n'aura pas le droit de voter au cours d'une réunion de l'association, quelle se soit.***

**NOM DU CANDIDAT :** \_\_\_\_\_

**Nom de la compagnie :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_ **Province :** \_\_\_\_\_ **Code postal :** \_\_\_\_\_

**Tél :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_ **Site Internet :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

L'acceptation de la demande d'adhésion et les privilèges des membres sont accordés sous réserve du respect des statuts, règlements et règles de l'association. Il est bien compris que l'adhésion est accordée à une seule personne, et pas à la compagnie. La qualité de membre est accordée à la personne elle-même et pas à la compagnie qui emploie cette personne.

\*\* Une fois votre demande approuvée par le conseil d'administration, vous recevrez un courriel avec une facture de **520 \$ plus les taxes applicables** couvrant les frais d'adhésion d'un an.

Numéro d'enregistrement TPS/TVH de l'ACEC : **106866510 RT**

Date acceptée à titre de membre industriel de l'ACEC \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_  
J/M/A (pour le Conseil d'administration)

## CRITÈRES D'ADHÉSION - MEMBRES DE L'INDUSTRIE

Bien noter que pour adhérer à l'ACEC à titre de membre de l'industrie, une personne ne doit pas être entrepreneur en couverture, fabricant ou distributeur de produits pour la construction de couvertures. Nous demandons donc à tous ceux et celles qui ont demandé à devenir membres de l'industrie de signer l'entente ci-dessous.

***J'accepte par les présentes de me conformer aux critères d'adhésion à titre de membre de l'industrie et je confirme que ne je suis pas entrepreneur en couverture, fabricant ou distributeur de produits pour couvertures. On trouvera ci-dessous le nom de la société pour laquelle je travaille, le titre de mon poste et une brève description des activités commerciales de l'entreprise.***

Date : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Nom de L'entreprise : \_\_\_\_\_

Titre du poste : \_\_\_\_\_

Brève description des activités commerciales de l'entreprise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veilles retourner le plus tôt possible à l'ACEC par courriel [crca@roofingcanada.com](mailto:crca@roofingcanada.com). Si vous avez des questions, hésiter pas à communiquer avec le bureau de l'ACEC

Si vous n'êtes pas admissible à titre de membre de l'industrie, veuillez placer un « x » dans la case ci-dessous

Je ne suis pas admissible à me joindre à l'ACEC à titre de membre de l'industrie